

OFFRE D'EMPLOI – AVIS DE POSTE VACANT - AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Directeur adjoint ou directrice adjointe

La Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'**une personne** pour combler un poste de directeur adjoint ou de directrice adjointe, régulier à temps complet, au sein du Service de la sécurité publique et du service incendie.

Description sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur de la sécurité publique et du service incendie, le titulaire du poste l'appuie dans la planification, l'organisation et la gestion du service, ainsi que dans le suivi du plan des mesures d'urgence et du schéma de couverture de risques.

Tâches et responsabilités

- Planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les activités du service de sécurité incendie conformément aux orientations de la municipalité, aux lois et aux règlements en vigueur.
- Planifier, organiser et contrôler le travail exécuté en caserne par les équipes.
- Planifier, organiser et contrôler l'ensemble des activités reliées à la lutte contre les incendies et celles inhérentes à la prévention des incendies.
- Mettre en œuvre et mettre à jour le plan de mesures d'urgence conformément aux mandats établis par la Direction générale.
- Superviser et contrôler les mandats relevant de sa responsabilité conformément au schéma de couverture de risques en sécurité incendie et au plan des mesures d'urgence de la municipalité.
- Coordonner et superviser les opérations de lutte contre l'incendie, les sauvetages techniques et toutes autres demandes d'assistance effectuées au service de sécurité incendie.
- Coordonner le programme de formation et de maintien des compétences destiné aux pompiers et officiers du service de sécurité incendie conformément aux orientations de la municipalité, aux lois, normes et règlements en vigueur au Québec.
- Assurer la gestion administrative du Service de sécurité incendie incluant notamment la rédaction des rapports d'interventions, des différents rapports destinés au ministère de la Sécurité publique, des rapports d'inspection et d'entretien des véhicules et/ou équipements, des devis techniques et des demandes d'achats.
- Coordonner le programme de prévention des incendies du service incluant l'application de la réglementation en matière de prévention des incendies, la diffusion du programme d'éducation du public et l'organisation des recherches de causes et de circonstances lors d'incendies.
- Assurer le respect des règlements municipaux en matière de sécurité incendie.
- Répondre aux médias pour les demandes d'informations concernant son secteur d'activités, en conformité de la politique des communications en vigueur.
- Assurer la gestion des budgets d'exploitation et d'immobilisations en conformité avec les politiques et les procédures municipales.
- Recommander l'achat de nouveaux équipements et rédiger les appels d'offres.
- Analyser les allocations et les dépenses pour promouvoir une saine gestion en coût efficacité.
- Répondre au téléphone de garde la semaine.
- Participer aux interventions lorsque la situation le requiert.
- Être membre du comité de négociation de la convention collective des pompiers volontaires.

- Coordonner, en collaboration avec la conseillère en ressources humaines, le comité des relations de travail et le comité de santé et sécurité de sa direction.

Santé et sécurité au travail

- Superviser et faire appliquer le respect des normes, des politiques et des règlements en matière de santé et sécurité au travail.
- Établir les programmes de prévention de son secteur.
- Faire le suivi des rapports d'inspection réalisés dans les établissements de son service.
- Effectuer le suivi des programmes de prévention en santé et sécurité dans les établissements relevant de sa responsabilité auprès des employés.
- Prendre les mesures nécessaires afin que les membres de son équipe de travail exercent leurs tâches dans un environnement ergonomique adéquat.

Ressources humaines

- Évaluer les besoins en ressources humaines et recommander l'embauche de personnel.
- Voir à l'application de la convention collective en vigueur.
- Évaluer annuellement le rendement des personnes salariées sous sa supervision
- Convenir des améliorations sur le plan des attitudes, compétences ou méthodes de travail nécessaires à l'atteinte des résultats attendu.
- Évaluer, proposer et autoriser la formation du personnel.
- Prendre en charge la gestion disciplinaire dans son secteur.
- Autoriser les heures supplémentaires du personnel de son service.
- Préparer et animer les réunions de l'équipe de travail (planification, organisation, évaluation et amélioration).
- S'assurer que les personnes salariées, sous sa responsabilité, accomplissent leurs tâches conformément aux règles et aux normes reconnues dans leur domaine d'activités.
- Gérer les conflits s'ils surviennent dans l'équipe de travail sous sa charge.
- Mettre à jour les descriptions de tâches de son secteur.

Gestion de l'amélioration continue

- Fournir à ses collègues sa collaboration, afin de favoriser l'atteinte des objectifs stratégiques.
- Maintenir à jour le développement de ses compétences et ses connaissances. À cet effet, se documenter, consulter la littérature pertinente reliée à son domaine d'expertise, assister à des séminaires.
- Produire et afficher les résultats des indicateurs de performance pour son secteur d'activités.
- Respecter les directives internes en matière de protection de l'environnement, incluant le tri à la source et en faire la promotion auprès de son équipe de travail.

Qualifications et exigences

- Posséder un diplôme d'études secondaires.
- Posséder cinq (5) ans d'expérience comme pompier ou pompière volontaire.
- Détenir la formation requise conformément au Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal, ou s'engager à suivre et à réussir la formation minimale dans un délai de 48 mois, selon les dispositions du Service de sécurité incendie.
- Posséder de l'expérience en gestion de personnel.
- Résider sur l'Île centrale ou au Havre-aux-Maisons.
- Posséder un permis de conduire valide au Québec de classe 4A.

- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Avoir un sens de l'organisation du travail
- Leadership et capacité à mobiliser son équipe
- Faire preuve de jugement et de discernement
- Avoir la capacité d'intervenir dans des situations d'urgence, à travailler sous pression et d'effectuer des tâches avec précision et diligence.

Conditions de travail

- Poste régulier à temps complet, de la catégorie des officiers et officières supérieurs du Service de sécurité incendie.
- Horaire de travail : 35 heures par semaine, réparties sur quatre jours et demi, du lundi au vendredi midi.
- Rémunération : Salaire annuel de 80 626 \$, selon les conditions de travail des officiers et officières supérieurs du Service de sécurité incendie.
- Accès à 12 congés mieux-être par année.
- Accès à des vacances annuelles dès l'embauche.
- Possibilité d'accès à un service de garde en milieu de travail.
- Possibilité d'accès à une location temporaire de logement tout meublé.
- Assurance collective et fonds de pension à prestations déterminées.
- Entrée en fonction : février 2026.

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **vendredi 9 janvier 2026, 17h**, à l'adresse suivante :
<https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-demploi/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!